

LES DEUX MARIAGES DE CECILE

PREMIERE PARTIE

L'EMPOISONNEUSE

— Ah ! M. Dutertre, interrompit la sous préfète, quelle journée ! quel triomphe pour vous ! Quelle reconnaissance vous doit Mme de la Géraudaye !

— Ce que j'ai fait pour elle, je l'aurais fait pour tout autre accusé dont la cause m'eût paru être aussi juste. Mais, madame, je suis infiniment heureux de vous rencontrer. Il me répugnerait d'aller solliciter, pour ainsi dire, les remerciements de Mme de la Géraudaye en me présentant devant elle en ce moment. Cependant, il est urgent de calmer son agitation, de donner un peu de repos à son cerveau et à son cœur. Je sais que Madeleine a amené ici le petit Félix. Voulez-vous venir avec moi le lui redemander ? Vous même ensuite, madame le rendrez à sa mère.

Mme Provenchère accepta avec grand empressement. Néanmoins elle craignait un peu de résistance de la part de Madeleine.

Madeleine ne résista pas.

— Dieu sait si j'ai eu tort ! dit-elle d'un air sombre. Il sait aussi, M. Dutertre, si vous avez bien fait de me reprocher ma conduite envers le pauvre disparu ! Je ne suis qu'une ignorante ; je ne pourrai donc jamais découvrir la vérité, à moins qu'un miracle n'éclate. Oh ! comme je demanderai ce miracle à chaque instant de ma vie ! Emmenez l'enfant, Mme Provenchère. Je n'ai pas le droit de le garder, et c'est un grand malheur ! J'ai le cœur bien gros de le voir partir !...

— Vous êtes une obstinée, Madeleine, répondit doucement Mme Provenchère. Doutez-vous encore de l'innocence de Mme de la Géraudaye ?

— Elle est peut-être bien innocente, répondit la vieille femme avec le même regard sombre. Cependant, je n'ose pas, quoique la justice ait parlé, reprendre courage. Si je me suis trompée, le malheur est tout de même sur la maison de mon pauvre Armand, et son enfant sera victime comme lui, comme ses frères !

Mme Provenchère ne put tirer autre chose de la paysanne, qui se refusa même à embrasser le petit Félix.

— Mon cœur s'ouvrira ! s'écria-t-elle, et j'ai besoin de vivre pour demander que la vérité soit bientôt connue.

Quelques instants plus tard, Mme de la Géraudaye tenait dans ses bras l'enfant dont la présence pouvait seule avoir la puissance d'apaiser le flot tumultueux de ses pensées.

A peine put-elle prendre un peu d'empire sur son cœur pour parler à Mme Provenchère.

— Pardonnez-moi dit-elle, de vous demander de me laisser seule. Puisque vous voulez bien vous occuper de moi, soyez bonne jusqu'au bout. Préparez, je vous en prie, mon retour à la Géraudaye. Je ne veux voir personne... J'aurais été si heureuse, pourtant, de dire à M. Dutertre quelle vive reconnaissance je lui garde ! Mais je le lui écrirai plus tard... Je ne puis penser qu'à mon enfant et à...

Les larmes inondant le visage de la jeune femme complétèrent sa pensée.

Mme Provenchère avait assez de noblesse de sentiments pour comprendre l'appel fait à sa délicatesse. Elle embrassa le petit Félix, serra la main de Mme de la Géraudaye et se retira.

Elle voulut alors s'occuper de prendre les mesures nécessaires pour le départ ; mais un billet de Maxime l'avertit que tout était prêt pour une heure très matinale du lendemain, afin de dérouter les curieux obstinés à stationner devant l'hôtel.

Le rôle de Mme Provenchère se bornait donc à passer la nuit dans une chambre voisine de celle de Mme de la Géraudaye, à se tenir prête à parer aux éventualités possibles et à prendre place dans la berline de voyage, si toutefois la jeune femme acceptait ce dernier arrangement.

Par amour propre, la sous-préfète n'aurait pas été fâchée de rendre sa collaboration plus active ; mais elle sut accepter l'évidence, et ne déploya pas un zèle hors de saison.

Mme de la Géraudaye pouvait-elle, en un instant, oublier qu'elle avait été soupçonnée et abandonnée par tous ceux qui, autrefois, se proclamaient ses amis !

La nuit s'écoula sans incident. Plus d'une fois, cependant, Mme Provenchère fut sur le point de courir près de la jeune femme dont elle distinguait les exclamations et les sanglots à demi étouffés... Mais bientôt le calme se rétablissait.

Le jour pointait à peine, lorsque la berline commandée arriva devant l'hôtel. Mme de la Géraudaye parut aussitôt sur le seuil de sa chambre. Elle refusa de prendre aucune nourriture, et n'eût d'attention que pour le petit Félix, qu'elle portait étroitement contre sa poitrine.

Elle accueillit pourtant la demande que lui fit Mme Provenchère de l'accompagner pendant le voyage.

— Si vous ne trouvez pas trop triste la vue d'une femme que la douleur a rendue à demi folle, venez ! dit-elle.

— Adieu, madame, dit-il, car je me reprocherais de troubler la solitude à laquelle vous voulez demander le repos et l'apaisement de vos souffrances. Adieu !

D'un geste qui, dans sa spontanéité, avait recouvré à peu près entièrement cette grâce, son plus grand charme, Mme de la Géraudaye offrit à Maxime le front du petit Félix ; puis lui tendant la main :

— Adieu, monsieur ! dit-elle. Je n'ai aucun moyen de vous prouver comme je le voudrais, ma gratitude. Mais si Dieu accorde à mes prières la longue existence de bonheur que je réclame pour mon enfant, compensation de mes souffrances, Félix apprendra qu'à vous, monsieur, il doit de pouvoir porter intact le nom de son père !

Maxime baisa le front de l'enfant et posa respectueusement ses lèvres sur les mains de la mère.

Mme de la Géraudaye et Mme Provenchère prirent place dans la berline. Une servante de l'hôtel, transformée en femme de chambre pour la circonstance, monta sur le siège, près du cocher, et bientôt la voiture disparut aux yeux de Maxime.

Le jeune homme retournait chez lui, tout pensif, quand il sentit une main toucher son épaule. Brusquement, il se retourna et resta fort étonné en reconnaissant M. Demattre, le procureur de la République.

— Vous l'avez sauvée, M. Dutertre, et moi je l'avais condamnée ! dit d'une voix sourde le magistrat. Jouissez de votre triomphe, mais prenez garde de vouloir en abuser !

Avant que Maxime eût pu lui répondre un mot, M. Demattre s'était éloigné à grands pas.

— Que veut-il dire ? murmura le jeune homme. Aimait-il Cécile et voudrait-il me la disputer ? Qu'importe ! Lui-même ne vient-il pas de proclamer ma force... J'ai sauvé celle qu'il avait condamnée, la victoire ne peut être douteuse !...

XIX

LE RETOUR

La route fut rapidement franchie. Sept heures du matin sonnaient lorsque la berline arriva en vue de ****.

Mme de la Géraudaye s'adressa alors à Mme Provenchère.

— Pardonnez mon silence, lui dit-elle. Vous ne pouvez savoir tout ce qui remplit mon cœur ! Il y a six ans, à pareil jour, j'entraîs à la Géraudaye épouse heureuse... aimée ! J'y reviens l'âme si déchirée que je doute pouvoir survivre à une telle épreuve.

Quelle main ennemie avait préparé ma perte ? Je l'ignore. Quelle impression ma délivrance produira-t-elle sur ceux qui avaient applaudi à mon malheur ? Je ne veux même pas le connaître.

Ma ferme volonté est de vivre seule, désormais, entre mon enfant et les souvenirs cruels qui ne s'effaceront plus.

Vous avez souvent, madame, été bonne pour moi. Je désire penser que vous n'avez pas cru à l'accusation sous laquelle j'ai failli succomber. Eh bien ! montrez-vous mon amie. Priez M. Provenchère de m'aider à faire reconnaître les droits de tutrice que je tiens de mon mari. Une fois ces choses réglées, je veux, je le répète, vivre seule.

Je crains que Mme de Tourgéville, pour effacer sa conduite envers moi, ne veuille en appeler aux liens qu'elle-même a méconnus. Je sais combien son cœur est bon et suis persuadée qu'elle ne m'aurait pas accusée si elle m'avait crue innocente. Mais, je vous en supplie, dites-lui que j'ai oublié toutes les injures, et que je trouve avoir trop peu de temps à consacrer à mon enfant pour en distraire la moindre partie.

Je ne crois pas d'ailleurs, que, la comtesse et vous, madame, exceptées, personne s'occupe beaucoup de moi.

Je le souhaite vivement. Plus je me sentirai isolée, plus je pourrai me plonger dans le passé et plus je reprendrai de calme. Encore une fois, madame, pardonnez-moi et permettez-moi de rentrer seule à la Géraudaye. En me quittant, pensez que vous avez laissé derrière vous une recluse, car voilà, désormais, comment vous pouvez m'appeler.

Mme Provenchère n'essaya pas de combattre la résolution de la jeune femme dont la voix était si ferme, si calme et exprimait si bien une inébranlable volonté. La sous-préfète se borna à promettre l'empressement de M. Provenchère pour faire exécuter les formalités exigées par la loi.

— Et quand elles seront remplies, dit Mme de la Géraudaye avec un sourire amer, on me rendra, j'en ai l'espoir, le testament écrit par mon mari... On ne trouvera plus cette prière malséante, maintenant !

Mme Provenchère rougit. Elle se souvint que cette même prière avait fait pénétrer le soupçon en son esprit. Elle se répandit en protestations, affirmant son désir d'être toujours prête à répondre au premier appel de la jeune femme, s'il lui plaisait de recourir à elle ; puis, comme la voiture arrivait devant la sous-préfecture, elle donna ordre au cocher d'arrêter, serra affectueusement la main de Mme de la Géraudaye et prit congé, plus émue qu'elle n'eût voulu le paraître.

La berline reprit le chemin du château.

Le vieux portier impotent qui gardait la grille vint, en rechignant, reconnaître les voyageurs.

— Eh bien ! grâce à Dieu ! Vous voilà, notre pauvre dame ! s'écria-t-il.